

OCTOBRE

2014

Volume 17, Numéro 10

Règl. 1997-12-329

Municipalité de Saint-Narcisse



Info Municipal



## Actualités municipales

### ***La saison des couleurs...***

Depuis quelques jours, l'automne s'est installé. Les matinées plus fraîches, la buée dans les vitres d'auto, les légumes qui se retrouvent sur nos tables, les couleurs dans les arbres, les odeurs de la forêt, le bruit des pas dans les feuilles...apprenons à voir, sentir, goûter à ce qui nous entoure.

### ***Le parc de la rivière Batiscan célèbre ses 35 ans***

Le 21 septembre dernier, un brunch visant à célébrer les 35 ans de fondation du Parc de la rivière Batiscan a réuni une centaine d'administrateurs (anciens et actuels), membres, employés (anciens et actuels). Cet événement était organisé dans l'annexe à la Vieille Centrale. Quel bel édifice. Un endroit rempli de cachet qui est magnifique à visiter. Profitez de l'automne pour aller faire une visite dans les sentiers du parc, découvrez-le ou redécouvrez-le. Nous n'avons vraiment rien à envier aux autres régions du Québec avec une infrastructure de cette qualité si près de nous. En plus, l'entrée est gratuite pour les citoyens de la MRC des Chenaux, en vertu d'une entente entre la MRC des Chenaux et le Parc de la rivière Batiscan. Profitez-en !

### ***Début de la saison au gymnase et à la salle d'entraînement***

Les activités sont bel et bien débutées au gymnase et à la salle d'entraînement. Des gens de tous âges utilisent ces équipements. L'accès est permis du lundi au vendredi, de 17h00 à 22h00 et le samedi matin, de 9h00 à 12h00. Un surveillant est sur place pour vous conseiller dans l'utilisation des équipements et pour assurer un suivi des besoins des utilisateurs. Les plateaux sportifs du gymnase sont aussi bien utilisés avec du badminton (lundi et mardi), le hockey cosom (mercredi) et le volleyball (jeudi). Il reste quelques places disponibles pour le badminton le lundi et le mardi et de nouvelles activités le vendredi.

Je profite de cet espace pour **remercier chaleureusement monsieur Denis Cossette**, professeur d'éducation physique, qui nous donne un super coup de main dans la mise en place des activités. Sa grande connaissance du fonctionnement de ces équipements, son organisation personnelle et sa grande disponibilité sont tout à fait remarquables et permettent un début de saison sur les chapeaux de roues. Merci Denis !

### ***Prudence aux abords de l'école***

Un petit mot pour se rappeler l'importance de faire preuve de prudence aux abords de l'école lorsque l'on circule sur la voie publique. Avec le début de l'année scolaire, nous voulons assurer la sécurité de nos tout-petits. Un petit rappel à l'effet que le parc-école est accessible uniquement en dehors des heures de classe et qu'on ne peut malheureusement pas utiliser ces équipements pendant la période scolaire. Il s'agit là d'une directive de la commission scolaire en lien avec la sécurité de nos enfants.

*En terminant, je vous donne rendez-vous à notre première « Journée d'automne » qui aura lieu au Parc de la Solidarité. Une belle journée remplie d'activités extérieures et intérieures. Bienvenue ! À bientôt !*

Guy Veillette, maire



## AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE

Avis est par les présentes donné par Stéphane Bourassa, directeur général de la municipalité de Saint-Narcisse ;

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2013, 2014 et 2015 de la municipalité de Saint-Narcisse a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2014.

Que pour l'exercice financier 2015 du rôle d'évaluation foncière 2013, 2014 et 2015 de la municipalité de Saint-Narcisse, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la MRC des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'au bureau de la municipalité ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC des Chenaux, 630 rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes G0X 3K0, à l'attention de Monsieur Pierre St-Onge, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Narcisse ce 16 septembre 2014.

Stéphane Bourassa  
Directeur général de la municipalité

## ENTRAÎNEMENT DES FORCES CANADIENNES



Le 1er Bataillon Royal 22e Régiment, BFC Valcartier, viendra à Saint-Narcisse entre le 6 et 10 d'octobre prochain pour un entraînement terrestre.

L'entraînement, en général, va se dérouler dans le secteur du chemin du Barrage et impliquera une quarantaine de soldats.

Donc, ne vous inquiétez pas de voir circuler quelques véhicules, autobus et hélicoptères de l'armée qui débarqueront ces soldats dans ce secteur, mais la pratique se fera sur le terrain uniquement. Si quelques coups de feu se font entendre, il s'agit de balles tirées à blanc.



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE



Municipalité  
de St-Narcisse

APPEL D'OFFRES N° 141-12703-00

## Alimentation en eau potable

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE** requiert des offres pour la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable comportant les travaux de mécanique municipale, contrôle, plomberie, ventilation, d'électricité et de mécanique du bâtiment à réaliser pour l'aménagement d'un poste de chloration à proximité du nouveau puits P14 et pour la reconstruction d'un poste de surpression au réservoir principal d'eau potable. Ces postes comprendront notamment des systèmes de dosage du chlore, les contrôles, l'installation d'une génératrice extérieure, les contrôles et la télémétrie requis, etc. **Les travaux d'aménagements extérieurs, les conduites extérieures, le béton et les bâtiments seront assurés par la municipalité.**

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Saint-Narcisse" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'AQO et à l'annexe 502.4 de l'ACI et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Narcisse, à l'attention de Monsieur Stéphane Bourassa, dir. gén., 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0, **avant 11h, le jeudi 15 octobre 2014**. L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE,  
CE 18<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2014.

Monsieur Stéphane Bourassa  
Directeur général de la municipalité

## BOURSE THÉODORE-BARIL/MARY-TRÉPANIÉ 2014



Félicitations! À Jean-François Massicotte, récipiendaire de la bourse Théodore-Baril/Mary-Trépanier d'un montant de 1000\$. Cet appui aux jeunes de notre municipalité est rendu possible grâce à la généreuse donation de Monsieur Marcel Trudel, un historien natif de Saint-Narcisse ayant apporté une contribution notoire à l'histoire canadienne.

Jean-François est le fils de Monsieur Gaétan Massicotte et de Madame Nathalie Jacob de Saint-Narcisse. Après avoir étudié au baccalauréat en droit durant deux années, il entreprend présentement un doctorat en médecine à l'Université Laval. Il a travaillé plusieurs années chez des commerçants et des agriculteurs de chez nous avant d'obtenir une opportunité au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## À SURVEILLER EN OCTOBRE... DANS VOTRE CALENDRIER MUNICIPAL...



Cueillette aux  
2 semaines...



Collecte des gros  
déchets, meubles  
et autres...



Ramassage des  
feuilles

- ⇒ La dernière cueillette hebdomadaire se fera **jeudi le 2 octobre** donc la cueillette suivante sera **jeudi le 16 octobre**.
- ⇒ Il y aura collecte des **gros déchets**, la **journée de la cueillette, du 16 octobre prochain**. (Meubles et autres à l'exception des réfrigérateurs, des matériaux de construction et des déchets domestiques dangereux).
- ⇒ **Les feuilles mortes** placées dans des sacs appropriés seront ramassées dans la semaine du **26 octobre** et la semaine du **9 novembre aux mêmes journées que la cueillette** se fait habituellement. À cet égard nous vous demandons de ne pas surcharger les sacs de feuilles.

## HALLOWEEN



Avez-vous votre costume pour l'halloween?  
***Le local des costumes (sous-sol du bureau municipal)  
sera ouvert, sur rendez-vous seulement, pour l'essayage  
et la location de costumes pour L'HALLOWEEN***  
Communiquer avec : Lyne Carignan au 418-328-3085



## INSTALLATION DE VOTRE ABRI D'AUTO



Un abri temporaire pour un véhicule automobile peut empiéter sur la profondeur de la marge avant jusqu'à 1 mètre (3,3 pi) du trottoir ou 2 mètres (6,6 pi) de la ligne d'emprise de rue s'il n'y a pas de trottoir. Il peut être installé à compter du 1er octobre jusqu'au 30 avril.

## LA GRANDE ÉVACUATION - 8 OCTOBRE - 19h



La Grande Évacuation est un événement organisé par le ministère de la Sécurité incendie où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment.

**Cette année, les rues visées à Saint-Narcisse sont Cécile-Vézina, Philippe-Baril, Flore-Trudel et Thomas-Bergeron.** Durant les jours précédents l'événement, les pompiers passeront dans les foyers pour remettre des brochures expliquant comment faire un plan d'évacuation.

Cette **GRANDE ÉVACUATION**, se tiendra le soir du 8 octobre prochain à 19h. Les pompiers circuleront dans le secteur visé avec les camions d'incendie et répondront à vos questions concernant votre plan d'évacuation.

Participez en grand nombre avec vos enfants, car un feu arrive sans avertir et à n'importe quelle heure.

Le Service Incendie de St-Narcisse  
Guy Gervais, directeur



## **Soyez pile à l'heure, Vérifiez vos avertisseurs de fumée**

Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche **2 novembre** pour vérifier votre avertisseur de fumée ainsi vos avertisseur de monoxyde de carbone et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumé, de monoxyde de carbone et de propane qui fonctionnent en tout temps peut sauver des vies.

**Notre règlement relatif à la prévention incendie numéro 2013-09-496 stipule que :**

### **Article 6.2 Obligation d'un avertisseur de fumée :**

Des avertisseurs de fumée doivent être installés dans tous les bâtiments d'habitation.

### **Article 6.3 Avertisseurs de fumée dans un nouveau bâtiment**

Dans tous les nouveaux bâtiments d'habitation, l'installation d'avertisseurs de fumée raccordés au circuit électrique est obligatoire. Ces avertisseurs doivent être munis d'une pile qui assure leur fonctionnement en cas de panne d'électricité.

### **Article 7.2 Obligation d'un avertisseur de monoxyde de carbone**

Dans tout bâtiment d'habitation doté d'un appareil à combustion solide ou d'un appareil alimenté au gaz naturel ou au propane ou à l'huile;

Dans tout bâtiment d'habitation contiguë à un garage utilisé ou destiné à être utilisé aux fins de remisage d'un véhicule moteur.

Dans tous les nouveaux bâtiments d'habitation, l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone raccordés au circuit électrique est obligatoire. Ces avertisseurs doivent être munis d'une pile qui assure leur fonctionnement en cas de panne d'électricité.

### **Article 7.3 Obligation d'un avertisseur de propane**

Un avertisseur de propane alimenté par un circuit électrique doit être installé selon les directives du manufacturier de l'appareil dans toute pièce d'un logement desservi par un appareil au propane.

Guy Gervais, directeur  
Service Incendie de Saint-Narcisse

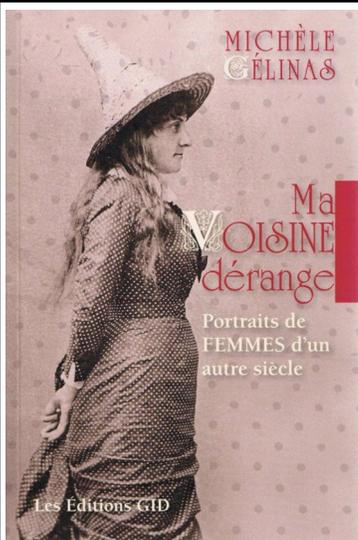


## NOTE IMPORTANTE CONCERNANT VOS EXTINCTEURS

L'inspection de vos extincteurs résidentiels peut être faite seulement une fois tous les 6 ans. Cependant il est recommandé de tourner votre extincteur vers le bas 3 fois par année.



Guy Gervais, directeur  
Service Incendie de Saint-Narcisse



## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-NARCISSE INVITATION!

La Société d'Histoire vous invite à une conférence de :  
Madame Michèle Gélinas, historienne, intitulée :

« **Ma VOISINE dérange** »

Portraits de FEMMES d'un autre siècle (1760-1867)

**Dimanche le 5 octobre à 13h30**

**Salle municipale, 300, rue Principale**

(L'accès à la conférence est gratuite à compter de 13h15)

Si vous désirez vous joindre à nous pour le repas à 12h,

**il vous en coûtera 15\$**

(Buffet froid, potage et vin d'entrée)

Vous devez réserver votre place pour le repas avant le 2 octobre en contactant :

- ⇒ Madame Lise St-Arnaud Veillette au 418 328-8570
- ⇒ Madame Mireille Paquin au 418 328-4719
- ⇒ Madame Mariette Jacob au 418 328-3768

La Société d'Histoire tiendra son assemblée générale annuelle après la conférence vers 15h15.

Bienvenue à tous!

Pierre-André Paquin



## Les vidéos du vendredi soir Soirée spéciale de l'Halloween à la salle municipale 31 octobre 2014 - 19h30

Pour rire et se souvenir d'une autre époque...

### **Vendredi le 31 octobre à 19h30**

Après la tournée de l'Halloween, les enfants sont invités à se rendre à la salle municipale, afin de revoir des vidéos d'Halloween d'une autre époque.

**\*Les parents sont invités à accompagner leurs enfants pour cette soirée!**

### **Partie 1- 19h30**

Les meilleurs moments de la fête de l'Halloween du 31 octobre 1986, organisée par les Optimistes de l'époque...

### **Partie 2- 20h00**

Revivez la fête de l'Halloween à la résidence Louis-Cossette du 31 octobre 2010. A cette occasion, plus de 80 enfants déguisés étaient accueillis par les résidents.

**De plus, vous aurez l'occasion de revoir les plus belles décorations d'Halloween de notre village. Ne manquez pas ça! L'entrée est gratuite...**

Si vous êtes intéressés à collaborer au bon déroulement de la soirée votre aide sera appréciée, contactez : **Michel Brouillette 418 328-8732 ou [michel.brouillett@cgocable.ca](mailto:michel.brouillett@cgocable.ca)**



## OUVERTURE DE LA MAISON DES JEUNES

VENDREDI LE 17 OCTOBRE 2014

**Début et fin de saison** (sans patinoire)

Dimanche 13h30 à 17h00  
Mercredi 18h30 à 21h00  
Jeudi 18h30 à 21h00  
Vendredi 18h30 à 22h30  
Samedi 13h30 à 17h00 et 18h30 à 22h30

Activités intérieures  
Cinéma maison  
Jeux vidéos  
Billard  
Ping-pong et autres...



**La Mi-saison** (avec patinoire)

Dimanche 13h30 à 17h00 et 18h30 à 21h00  
Lundi 18h30 à 21h00  
Mardi 18h30 à 21h00  
Mercredi 18h30 à 21h00  
Jeudi 18h30 à 21h00  
Vendredi 18h30 à 22h30  
Samedi 13h30 à 17h00 et 18h30 à 22h30

Activités extérieures  
Hockey  
Patinage  
Raquettes et plus...



**La maison des jeunes est également ouverte jusqu'à 22h30 lorsqu'il y a une journée pédagogique le lendemain et en après-midi lors de celle-ci.**

Durant le congé des fêtes ainsi que la semaine de relâche la maison des jeunes est ouverte à tous les jours de 13h30 à 17h00 et de 18h30 à 22h30.

**Journées fermées** : 24, 25, 26, 31 décembre 2014, ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2015 en raison du temps des fêtes.

Si tu es âgé entre 12 et 17 ans, viens t'amuser on t'attend!

Jennifer Imhof, responsable.

## GYMNASE

Le gymnase de l'école de la Solidarité est ouvert à la population depuis le début de septembre. Plusieurs citoyens y sont déjà inscrits pour la pratique de sports au gymnase (Badminton, hockey cosom, volleyball).



Nous vous rappelons qu'il est encore possible de réserver des plages de temps au gymnase. Le gymnase est ouvert de 17:00 à 22:00 heures du lundi au vendredi et de 9:00 à 12:00 heures le samedi. Il suffit de vous rendre à la salle d'entraînement et de vous informer auprès de la personne en charge de la surveillance qui verra à vous informer sur les possibilités de réservation. Pour vous initier à certains sports, comme le badminton ou le volleyball, ballons et raquettes peuvent être prêtés.

**ABONNEMENT SALLE D'ENTRAINEMENT: 75\$ POUR UNE SESSION**

Si vous ne prévoyez pas vous abonner pour une session complète ou si vous n'êtes pas sûr que ça vous convient, il est possible de venir faire un essai un soir pour **la modique somme de 5\$**.

La Municipalité peut ainsi compter sur un équipement à la fine pointe pour répondre aux besoins de loisirs de ses citoyens.



## GARDE PAROISSIALE ST-NARCISSE VENTE DE POMMES CANCELLÉE

**Nous sommes dans le regret de vous annoncer que la vente de pommes n'aura pas lieu cette année. La mauvaise température a malheureusement affectée la récolte de notre fournisseur.**



## CALENDRIER MUNICIPAL RAPPEL

À tous les organismes, comités ou associations nous vous demandons de nous faire parvenir les dates de vos activités que vous aimeriez inscrire au calendrier municipal 2014 **avant le 31 octobre 2014** au bureau municipal à l'adresse courriel : [l.boulet@saint-narcisse.com](mailto:l.boulet@saint-narcisse.com). Merci!



## Le Bulletin des Chenaux lance sa plateforme web

Depuis plus de vingt ans, le Bulletin des Chenaux s'est établi sur le territoire qui est devenu en 2002 la MRC des Chenaux. Notre journal a grandi et est devenu tranquillement une référence pour tous les citoyens des dix municipalités de la MRC des Chenaux.

Le Bulletin des Chenaux se dote d'un nouvel outil pour remplir sa mission de livrer une information locale de qualité et d'encourager la vitalité du milieu. Logée à l'adresse [www.lebulletindeschenaux.com](http://www.lebulletindeschenaux.com), la plateforme web du Bulletin des Chenaux offrira une vitrine complémentaire au journal dans la diffusion de l'information locale.

La plateforme présentera des articles déjà parus dans le journal, mais aussi des articles ou extraits d'articles à paraître que l'on pourra lire et, bien sûr, partager. Un complément fort intéressant pour nos fidèles lecteurs, qui retrouveront tout de même toujours du contenu exclusif dans le journal qu'ils reçoivent chaque mois.

« Nos lecteurs pourront être renseignés toutes les semaines via notre plate-forme sur les différentes activités communautaires, culturelles, économiques et sportives », mentionne le directeur général du Bulletin des Chenaux, monsieur Lucien Gélinas. « Elle nous permettra aussi d'informer les gens sur les événements qui se déroulent dans l'intervalle entre l'impression du journal et sa distribution soit cinq ou six jours plus tard. Ce sera également une excellente vitrine publicitaire pour nos commerçants locaux, une valeur ajoutée pour nos clients ».

Ce projet a été rendu possible grâce au CLD de la MRC des Chenaux, via le Fonds local d'économie sociale, grâce au pacte rural de la MRC des Chenaux, ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Eric Morasse, journaliste  
Bulletin des Chenaux  
44, chemin Rivière-à-Veillet  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, G0X 2R0  
T. 819 840-3091  
[redaction@lebulletindeschenaux.com](mailto:redaction@lebulletindeschenaux.com)

## La Société d'Horticulture des Chenaux t'invite

Tu aimes les fleurs...le jardinage...les arbres...l'horticulture...tu te préoccupes de ton environnement, tu apportes une attention particulière à ton alimentation...tu es avide de connaissances face à tous ces sujets...

Deviens membre de la Société d'Horticulture des Chenaux, tu auras l'opportunité d'assister à 7 conférences, de participer à l'échange de plantes, à l'encan annuel et surtout tu auras la chance de jaser avec des gens qui, comme toi, savent s'émerveiller devant la beauté d'une fleur...d'un arbre...d'un potager rempli de délicieux légumes.

### Voici le thème des différentes conférences offertes pour l'année 2014-2015 Calendrier à conserver



**Mardi 7 octobre**, Salle municipale de St-Maurice,  
« Remisage automnale » par Christian Lahaie



**Mercredi 5 novembre**, Salle du Tricentenaire de Champlain,  
« Mékinac Nature, des productions innovantes » par Daniel Allard



**Mercredi 3 décembre**, Salle municipale de Batiscan, 181, rue de la Salle,  
« Ateliers de décorations de Noël » par Thérèse Bureau, (dégustation de chocolats de Raymond...)



**Mercredi 4 février**, Salle municipale de St-Narcisse,  
« L'horticulture sans courbatures » par Laurence Bouin, physiothérapeute



**Mardi 3 mars**, Salle municipale de St-Maurice,  
« Propagation, bouturage, etc. » par Christian Lahaie



**Mercredi 1<sup>er</sup> avril**, Salle municipale de Batiscan, 181, rue de la Salle,  
« Biomalt Mauricie, l'orge au naturel » par Alain Valois



**Mercredi 6 mai**, Salle du Tricentenaire de Champlain,  
« Tout sur la tomate » par Guylaine Roy de La Tomaterie de St-Pierre-les-Becquets



**Mercredi 3 juin**, Salle municipale de St-Narcisse,  
Échanges de plantes et encan

En vente en début de conférence.

Carte de membre annuelle : 20\$ par personne ou 30\$ pour le couple.

Sinon, 6\$ par conférence pour les non - membres.

Les conférences débutent à 19h pour se terminer à 21h.

Nous anticipons la joie de t'accueillir,

Lauraine Gauthier, présidente (418) 328-8157

Les membres du C.A. Denis, Ginette, Johanne, Jean-Pierre, Josée et Lionel ainsi que la quarantaine de passionnés qui s'y donnent régulièrement rendez-vous vous souhaitent la bienvenue.



## LE TEMPS DES RÉCOLTES

S'adonner à la culture de cannabis à l'intérieur d'une résidence ou dans un champ est une activité interdite par la loi.

Tout au long de l'année, il y a de la culture qui se fait. Soyez à l'affût des indices qui pourraient nous aider à enrayer ce crime :

- ⇒ Lorsqu'il s'agit d'une production intérieure : Maison visitée souvent par des individus, fenêtres barricadées, fort bruit de ventilation, odeur de marijuana, etc.
- ⇒ Lorsqu'il s'agit d'une production extérieure : Outils de jardinage dans les champs, présence de repères visuels accrochés aux arbres, va-et-vient d'inconnus, etc.

**Aidez-nous à lutter contre cette criminalité** : Prenez en note les descriptions de véhicules ou de suspects, notez la plaque d'immatriculation et surtout, évitez de vous aventurer près du secteur redouté pour une culture.

### **Voici trois façons de transmettre vos informations en toute confidentialité :**

- ⇒ Contactez votre poste de police local via le 310-4141 ou \*4141 (par cellulaire)
- ⇒ Appelez la Centrale d'information criminelle au 1-800-659-4264
- ⇒ Appelez la ligne Échec au crime au 1-800-711-1800.

Voici le lien pour consulter le site Internet de la Sûreté du Québec au sujet du programme Cisaille :

<http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/programmes/programme-cisaille.jsp>



## **PETITS « HALLOWEEN », SOYEZ VIGILANTS...**

Chaque année à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois
- Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

## INVITATION

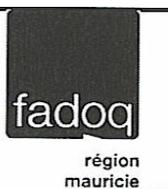
La Fondation du Centre d'accueil invite la population à un souper suivi d'une soirée dansante le **samedi 4 octobre 2014** au **Centre Communautaire Henri St-Arnaud** à Saint-Narcisse.

Le coût est de **25,00\$** incluant un vin d'accueil.

Cette activité a pour but de ramasser des fonds pour un mieux vivre des résidents et résidentes du Centre d'accueil St-Narcisse.

Billets disponibles au secrétariat du Centre d'accueil (poste 3000) ou auprès d'un des membres de la Fondation.

Micheline Thibeault (secrétaire Fondation)



## FADOQ Saint-Narcisse ACTIVITÉS - OCTOBRE 2014

- ♦ **Le samedi 11 octobre** : Soirée de danse avec Diane et Marcel - 20h - Centre communautaire ;
- ♦ **Le jeudi 23 octobre** : dîner du mois à midi suivi du bingo à 13h15 et des jeux.
- ♦ **Tous les lundis** : cours de danse de 19h à 21h avec France et Denis au coût de 5\$ au Centre communautaire ;
- ♦ **Tous les mercredis** : pratique de danse avec Marcel Charest.

Pour information Solange Boutet, présidente : 418 328-3961

### À NE PAS MANQUER!

- ♦ **Jeudi le 9 octobre** : voyage au **Casino de Charlevoix**
- ♦ Départ à 7h du stationnement de l'église et retour vers 22h.
- ♦ Autobus de luxe, dîner inclus au Manoir Richelieu, souper libre à Baie St-Paul.
- ♦ Coût : 38\$

Information : M. Aimé Bernier, responsable : 418 328-3367.



## Afeas St-Narcisse vous convie

### L'Afeas de Saint-Narcisse vous invite

À une **PARTIE DE CARTES** mercredi le **21 octobre** au Centre communautaire Henri St-Arnaud.

Débutant à **13h30...beaux prix à gagner...**les hommes sont les bienvenues.  
On joue au jeu de notre choix.

Pour de plus amples informations : **Jocelyne 418-328-4394**



entrée  
GRATUITE

**Samedi 18 octobre**  
Parc de la Solidarité

RASSEMBLEMENT FAMILIAL

# JOURNÉE d'Automne



**8 h à 16 h**

• DÎNER HOT-DOG & PATATES EN FLEURS •

*Pour le plaisir d'être ensemble!*

Suivez-nous sur Facebook  /JourneeAutomne

**VENTE** TABLE  
IOS  
**de garage**

BABY-FOOT humain

**KIOSQUES**  
agroalimentaires



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

**CONCOURS**  
d'ÉPOUVANTAILS

Prix remis aux gagnants

Tournoi de pétanques

**AFRO-DANSE** AVEC  
**AFRO-FORME** Elvire  
Tiffa Juteau

**ACTIVITÉS POUR LA**  
**FAMILLE**

- Jeux gonflables
- Chasse aux trésors
- Maquillage
- Décoration de citrouilles

**L'HEURE DU CONTE**

*Inscription requise*

**DÉTAILS &**  
**INSCRIPTIONS**

BUREAU MUNICIPAL

**418 328-8645**